

Novembre 2022

NEWSLETTER PREVENTAGRI



Vos informations de novembre

STARTECH'S DAYS 2022

REPORTAGE ET PALMARÈS

LE DOSSIER DU MOIS

GESTION DES PRODUITS
DANGEREUX (2/2)

ASTUCES ET SAVOIR FAIRE

LE TETIPULL

VOTRE AGENDA

LA QUESTION DU MOIS

À QUOI FAUT-IL FAIRE
ATTENTION AVANT DE
COMMENCER À TRAVAILLER
AVEC DES MACHINES
AGRICOLES ?

Bonjour à toutes et à tous,

Dans cette newsletter, vous pourrez découvrir la suite du dossier sur la gestion des produits dangereux. Après avoir précédemment abordé les notions de produits dangereux, de dangers, d'exposition et vu comment les évaluer et s'en prémunir, découvrez ce mois-ci comment stocker des produits dangereux en toute sécurité.

En ce mois de Novembre, avaient lieu les "Startech's Days" à Ciney. PreventAgri y était présent, nous vous partageons ici un petit aperçu de l'évènement et des résultats de la compétition.

Posez-nous vos questions par mail et nous vous répondrons par mail et partagerons la solution dans la question du mois.

Bonne lecture

Pour en savoir plus...

Mail : info@preventagri.be

Tel : 065 61 13 70

 **Mission Wallonne
des Secteurs Verts**

PreventAgri 

Startech's days 2022

Ces 13,14 et 15 novembre 2022 ce sont déroulés les Startech's days 2022 à Ciney expo.

Durant 3 jours, 166 compétiteurs venus des 4 coins de la Belgique mais aussi de Hongrie, de France, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Danemark, d'Autriche, d'Allemagne et de la République Démocratique du Congo se sont affrontés dans 27 métiers différents.

3 jours intenses de défis professionnels et personnels aux termes desquels, durant une superbe cérémonie de remise de prix présentée par Sara De Paduwa, furent proclamés les jeunes talents de demain.



Dans la catégorie Parcs et Jardins, c'est le duo Valentin SERVAIS et Nicolas PIETTE qui emportent la médaille d'Or. Pascal KROOT et Dean THEIS les talonnent de près, la médaille d'argent leur est remise. Pour la médaille de Bronze, ce sont Leon KNIPS et Loic SCHMETS que l'on retrouve.



Startech's days 2022

Les 5 équipes présentes lors de cette compétition de sélection pour les Worldskills 2023 peuvent être fières du travail accompli. Sur base d'un cahier des charges et de plans, elles ont réalisé un aménagement extérieur compilant plusieurs techniques de pose et matériaux différents.

PreventAgri faisait partie des membres du jury évaluant chaque jour l'état d'avancement du projet ainsi que la mise en place des différentes mesures de prévention sécurité (organisation de travail, respect des Équipements de Protection Collectifs et port d'Équipements de Protection Individuels...)



PreventAgri félicite chaleureusement les jeunes participants âgés de 16 à 24 ans pour l'intérêt qu'ils portent à la sécurité au travail à l'aube de leurs carrières professionnelles !



LE DOSSIER DU MOIS



Gestion des produits dangereux

-Partie 2 sur 2-



IV- Lieu de stockage et précautions à prendre

Pour entreposer les produits chimiques, il faudra notamment que :

- Les zones de stockage soient **séparées des ateliers** ;
- Les zones de stockage soient suffisamment **ventilées** pour éviter l'accumulation de produits dans l'air ;
- Les produits **non-compatibles (ex : inflammables) soient séparés** selon votre analyse des risques et la législation qui s'applique à votre activité. Le chapitre 10 de la fiche de données de sécurité identifie les réactions dangereuses et pourra ainsi vous aider à **identifier les produits pour lesquels il faut éviter tout contact** (réaction chimique, explosion, dégagement de gaz toxique ...) ;
- Mettre en place **un classement** rigoureux et connu : affichage d'un plan, interdiction d'entreposer des emballages volumineux ou lourds en hauteur, pas d'entreposage d'outillage et de matériel dans le local de stockage de produits chimiques ;
- **Empêcher toute fuite** de produits dans l'environnement par la mise en place d'aire de préparation et de rinçage spécifiques ou encore d'aide à la préparation de la dilution tels que la rétention, l'aide à la manipulation et au transport des bidons

Concernant le lieu de stockage, il faut aussi :

- **Limiter l'accès** au stock aux personnes formées et autorisées ;
- Tenir à un jour **l'état du stock si possible (voir "farde sécurité" sur preventagri.be)** ;
- Respecter les dates de **péremption** de produits ;
- Mettre en place une **procédure d'élimination des produits inutiles ou périmés**
- **Interdire l'encombrement des voies d'accès**, des issues et équipements de secours ;
- Installer **un éclairage** de 300 Lux minimum.

LE DOSSIER DU MOIS

Gestion des produits dangereux

V- La documentation

Pour compléter votre farde sécurité, vous retrouverez un exemple d'inventaire pour les produits chimiques via ce lien : preventagri.be

INVENTAIRE DES PRODUITS DANGEREUX

Nom :

Adresse :

Activité (s) :

Nom	Quantité annuelle stockée	Symbole de danger (GHS)	Danger spécifique du produit	Equipement de protection	Utilisation	Lieu de stockage et conditionnement	FDS	
							Oui	Non
Ex : white spirit	1 bouteille		Gerçures, mortel ingestion et inhalation, très inflammable	Masque, gants, lunettes etc...	Solvant, Nettoyer ...	Bouteille de 5L, Atelier	X	

Pour rappel, la **FDS est obligatoire** pour tout produit disposant d'une étiquette avec des symboles de dangers. Les fiches de sécurité ou **fiches de données de sécurité (FDS)**, aussi nommées Material Safety Data Sheet (MSDS) en anglais, regroupent les informations sur les **risques de santé potentiels** liés à l'exposition à des produits chimiques ou à d'autres substances potentiellement dangereuses.



Retrouvez toutes les Fiches de Données Sécurité sur :

- quickfds (inscription gratuite)
- phytotrans.be



LE DOSSIER DU MOIS

Gestion des produits dangereux

VI- Exemple de stockage

Voici quelques exemples mis en place dans les ateliers agricoles, entreprises de parcs et jardins ou en ateliers de transformation :



Exemple de dispositif vu en parcs et jardins

Fermer à clef

Extincteur

Stock de sciure
ou sable en cas
d'écoulement

Sol étanche



Affichages

Séparer les
produits
incompatibles

Rétention du
stockage en bac
séparé

POUR TOUT CONSEIL PERSONNALISÉ, CONTACTEZ-NOUS !

Déclic'travail : le Tétipull

Marie-Line Hemery a créé le Tétipull. Ces petits pulls pour porcelets facilitent l'élevage en protégeant les tétines des porcelets femelles destinées à la reproduction.

Pour qui ?

Cette astuce est adaptée pour les ateliers multiplicateurs ou l'élevage avec auto renouvellement.



Le Tétipull est :

- Solide et réutilisable
- Ne peut pas être enlevé
- Protège les tétines des cochettes
- En deux tailles pour les petits et gros porcelets
- Facile et rapide à enfiler (1 min)
- 100% efficace
- Facile à concevoir

Tout savoir sur le Tétipull :
[cliquez ici](#)



Pour plus d'astuces, rendez-vous sur le
site Déclic travail :
<https://declictravail.fr/>



DATES À RETENIR

À VOTRE AGENDA



Contractor Days

Les 14 et 15 décembre 2022 à BRUSSELS KART EXPO

Contractor Days est un nouveau salon professionnel de deux jours, organisé par et pour les entrepreneurs de travaux agricoles. Le métier d'entrepreneur agricole est en constante évolution, avec de nouvelles technologies et de nouvelles réglementations qui se succèdent rapidement. Les entrepreneurs s'y adaptent en proposant sans cesse de nouveaux services. Le secteur joue donc un rôle de plus en plus important dans l'agriculture belge.

PreventAgri y tiendra un stand, n'hésitez pas à venir nous rendre visite à l'emplacement C08 pour bénéficier de conseils concernant la sécurité ou l'organisation du bien-être au travail au sein de votre entreprise!

Vous pourrez également assister à notre conférence du 15 décembre de 13H15 à 13H45

Comment réagir lors d'un accident avec un produit phyto

[Cliquez ici pour consulter le folder de l'évènement.](#)
Et pour plus d'informations: www.contractordays.be

CONTRACTOR **days** **2022**

BRUSSELS KART EXPO 14 - 15 DEC

Événement professionnel pour les entrepreneurs agricoles

www.contractordays.be

PREVENTAGRI RÉPOND À VOS QUESTIONS

À quoi faut-il faire attention avant de commencer à travailler avec des machines agricoles ?



Les véhicules et machines agricoles provoquent chaque année de très nombreux accidents, aussi bien sur la voie publique, qu'au sein de l'exploitation ou dans les champs. Derrière chaque victime tuée ou gravement blessée se cache malheureusement toujours un drame profondément humain.



Voici quelques conseils avant de commencer à travailler avec des machines agricoles:

- Veillez à emprunter la voie publique avec une machine conforme. Tenez compte de la **masse maximale autorisée du tracteur et de la machine** (poids par essieu).
- Vérifiez que les **dimensions et la signalisation de l'engin** respectent les obligations légales. Pour vous aider, vous pouvez utiliser notre check-list sur la signalisation des véhicules agricoles disponible sur [notre site internet](#).
- Pour toujours les avoir à portée de main, conservez dans une même valise les **documents obligatoires**, tels que le certificat de conformité, le certificat d'immatriculation, le certificat d'assurance, les attestations de contrôle, le procès-verbal de dénomination et le permis de «transport exceptionnel».
- Veillez à ce que les **retroviseurs soient bien réglés**. Retirez en outre la boue et tout autre élément susceptible d'entraver la vue sur les vitres, les indicateurs de direction et la signalisation.

Portez des **vêtements fermés** et évitez les vêtements amples qui pourraient être facilement happés par les pièces en mouvement des machines. Lorsque vous travaillez dans l'**obscurité**, veillez à porter des **vêtements réfléchissants**.

PREVENTAGRI RÉPOND À VOS QUESTIONS

À quoi faut-il faire attention avant de commencer à travailler avec des machines agricoles ?



- Utilisez des moyens de communication de type « **mains libres** » quand vous êtes dans le tracteur. Si vous deviez utiliser le téléphone sans kit main libre, rangez-vous alors sur le côté.
- Veillez à toujours avoir une **pelle et/ou une brosse** pour évacuer la boue laissée sur la voie publique.
- **Réglez le poste de conduite selon votre morphologie** (notamment les amortisseurs et la hauteur du siège).
- **Formez** correctement les **personnes qui utilisent les engins** et assurez-vous qu'ils les maîtrisent suffisamment avant de les laisser seuls.
- N'oubliez pas que tout véhicule conduit par un travailleur doit posséder une **trousse de secours** ainsi qu'un extincteur répondant aux normes en vigueur.

Retrouvez plus de conseils dans notre brochure [Sécurité avec les engins et machines agricoles](#) et sur notre site internet (cliquez sur les images):



Sécurité Générale	<ul style="list-style-type: none">• Entretien du matériel• Fiche signalétique et d'entretien• La signalisation des véhicules agricoles• Le bois, la tronçonneuse : éviter l'accident• Le sévicateur : le choisir et l'entretenir• Les risques mécaniques liés aux machines agricoles• Machines électroportatives• Parle-t-on sécurité dans le mode d'emploi d'une machine ?• Registre des machines• Réglage du siège du tracteur• Sécurité au travail : la tronçonneuse• Sécurité au travail : le désherbeur thermique• Sécurité lors de l'attelage ou du dételage des machines• Signalisation des véhicules agricoles : Check-list• Transport et arrimage de charges• Utilisation d'un taille-haie en sécurité• Utilisation d'une débroussailluse en sécurité
Législation	
Santé	
Animaux	
Trucs et Astuces	
Machines	
Produits dangereux et phyto	
Procédure d'urgence et premiers soins	
Accueil à la ferme	
Diversification	
Aménagement d'un atelier de mécanique agricole	
Covid-19	